

CONFÉRENCE

# *Fin de vie* Mourir dans la dignité ?



ASSOCIATION  
POUR LE DROIT  
DE MOURIR DANS  
LA DIGNITÉ.

## Invitation

La Mutualité Française Occitanie et l'ADMD\*  
vous invitent le :

**VENDREDI 29 NOVEMBRE**

De 16h30 à 18h30

**L'AMPHI TOULOUSE-GARONNE**

11 boulevard des Récollets, 31400 Toulouse

Avec l'intervention de

**JEAN-LUC ROMERO-MICHEL**



Credit photo : @ADMD

\*Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité

Une maladie, un accident, le décès d'un proche, peuvent nous amener à nous questionner sur la fin de vie. Pourtant les droits spécifiques restent encore méconnus. Pour preuve : une personne sur deux ne connaît pas les directives anticipées, ni la sédation profonde\*\*.

Si la loi Claeys Leonetti récuse l'acharnement thérapeutique, même pour les patients qui ne sont pas capables d'exprimer leur volonté, et autorise la sédation profonde, elle ne permet toujours pas un accompagnement global comme dans d'autres pays européens.

Aujourd'hui, les histoires sont encore nombreuses à défrayer la chronique. Lumière sur un sujet d'actualité qui nous concerne tous et anime les débats.

\*\*étude menée par l'Ifop en 2018



**Avec l'intervention de Jean-Luc Romero-Michel.**  
Président de l'ADMD\*,  
écrivain, Conseiller régional  
d'Ile-de-France  
et Maire-Adjoint  
du 12<sup>e</sup> (Paris).

Comment exprimer librement son choix ?  
Et le faire connaître ?

Quels droits et quel rôle pour la famille ?

Quelle évolution de la loi, quelles règles et quelles limites ?

Un moment convivial clôturera la conférence de 18h30 à 19h.



**Conférence gratuite sur inscription :**  
[www.conference-findevie.fr](http://www.conference-findevie.fr)  
ou au 05.31.48.11.55 (9h/12h30 - 14h/18h)